

# LE RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION

## ARTICLE 1 : PARTICIPATION

- Possibilité de randonner 1 ou 2 jours.
- Les mineurs sont placés sous la responsabilité parentale. Ils doivent être accompagnés d'un adulte.
- Les poussettes sont déconseillées.
- Les chiens ne sont pas admis sur le parcours et dans les navettes.
- **Votre participation vaut déclaration de bonne santé.**
- Accueil et réception des badges s'effectuent sur le lieu de départ préalablement choisi.
- Les randonnées sont libres : choix du rythme de marche et du kilométrage journalier
- Les participants s'engagent à respecter le code de la route, l'environnement, la propriété privée, de rester sur le parcours balisé et à se conformer aux instructions des organisateurs et bénévoles. Ainsi que les horaires de départs : 8h à 10h, pique-nique : 11h à 14h, ravitaillement de 8h à 16h et service navette de 15h à 18h30, fin de randonnée à 17h. Le comité d'organisation décline toute responsabilité concernant les accidents ou infractions liés au non-respect du présent règlement.
- **Les participants pourront se restaurer sur l'un des 12 points de restauration préalablement réservés.**
- Les organisateurs se réservent le droit d'ajuster le programme et la répartition des randonneurs selon les quotas des sites d'accueil/étapes.
- Les organisateurs se réservent le droit d'exploiter les photos, les vidéos qui seront prises durant la manifestation dans le but de promouvoir l'organisation de la Ronde du Cotentin.
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler en cas de vigilance orange, de situation sanitaire exceptionnelle, d'un nombre insuffisant d'inscriptions\*.

\* Dans ce dernier cas, les frais d'engagement seront remboursés \*\* Apéritif offert par le comité d'organisation

## ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS

| TARIF DE PARTICIPATION | Adulte | Jeune de -15ans |
|------------------------|--------|-----------------|
| Pass 1 journée         | 20€    | 18€             |
| Pass week-end          | 30€    | 28€             |

(comprend la navette, restauration et ravito)

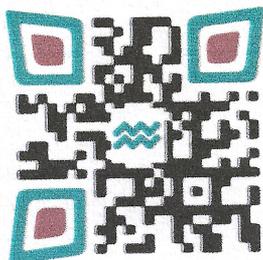
- Le service de restauration est assuré par les associations locales. Type de restauration : « grillade/frites, fromage, dessert » ou « plateau repas », hors suppléments buvette\*\*.
- Réservation et règlement sur la plateforme HelloAsso. Après inscription, ni reprise, ni remboursement, ni échange.
- En cas de non présentation au départ, le paiement reste acquis au comité d'organisation.
- Récupération des badges sur place sur présentation de justificatif de paiement ou billet Hello asso.
- Parcours balisé et sécurisé tout au long du parcours par des secouristes sur différents postes répartis sur le trajet et bénévoles pour l'assistance des randonneurs.
- Des aires de stationnements spécifiques sont prévues pour ne pas déranger les riverains et les liaisons des navettes

## ARTICLE 3 : RECOMMANDATIONS

- **Dans une démarche éco-responsable, prévoir couverts et assiettes pour la restauration.**
- Prévoir un équipement adapté à la météo du jour.
- Prévoir des chaussures de marche, chaussettes de rechange, des vêtements chauds, un vêtement de pluie, une casquette, des lunettes, de la crème solaire, un sac à dos...
- Hébergement et aire de camping-car, adressez-vous au **Bureau d'Information Touristique de Barfleur** ou rendez-vous sur [www.encotentin.fr](http://www.encotentin.fr).

Mise en page : Cotentteam - @photo : M.Lerouge ©CotentinUnique - ne pas jeter sur la voie publique

# LES RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS



RÉSERVATION EN LIGNE DU 22 JANVIER AU 30 AVRIL 2024

[www.rondedesvillages.encotentin.fr](http://www.rondedesvillages.encotentin.fr)

0 805 320 200

Service gratuit  
+ prix appel

COTENTIN  
UNIQUE  
PAR NATURE

FFRandonnée Manche

02 33 55 34 30

[manche@ffrandonnee.fr](mailto:manche@ffrandonnee.fr)

[www.rando50.fr](http://www.rando50.fr)